

COMPTE RENDU DU 17 SEPTEMBRE 2021
CONSEIL MUNICIPAL

Excusés : Sylvain DHERBASSY donne pouvoir à Josette RIMET MEILLE
Claire JOUANNIN donne pouvoir à Olga GRILLOT
Danielle CARRERE Donne pouvoir à Aimé LAMBERT

Secrétaire de séance : Josette RIMET-MEILLE

1/ Signature du registre des délibération du 18 juin 2021.

2/ Projet de travaux sur la route forestière des Plâtres proposé par l'ONF.

Il est rappelé que cette desserte est principalement utilisée pour l'exploitation forestière des communes de Bessins, Chevrières, Roybon et Murinais. Les travaux envisagés porteraient sur la desserte actuelle, de la croix de Mouze aux Plâtres et aussi sur une extension de celle-ci afin de rejoindre la route départementale n°71 vers les bois communaux de Murinais. Cette extension paraît utile pour l'exploitation forestière de ce secteur et surtout elle permettrait d'évacuer les chargements de bois sur une route à grande circulation, évitant ainsi l'utilisation de nos routes communales peu adaptées aux transports de bois.

Pour l'ensemble des travaux, la participation financière de la commune de Bessins est estimée à 1 182€ HT

Après discussion les élus rejettent à l'unanimité le projet actuel présenté par l'ONF et demandent :

- Que le projet comporte, pour préserver ce site naturel de toutes nuisances extérieures préjudiciables à l'environnement, à la faune, à la flore, des dispositions pour limiter au maximum l'utilisation de cette voie par des véhicules motorisés (voitures, motos, quads)
- Que des dispositions soient réellement prises pour que le transport de bois ne se fasse pas sur la voie commune n°1 de Bessins
- Que le projet comporte aussi des dispositions pour la lutte contre les incendies de ce vaste domaine forestier

2/ Travaux à réaliser sur les voies communales

Le Maire indique les prochains travaux qui vont être prochainement réalisés sur les voies communales :

- Réfection des enrobés et reprofilage sur une partie de la voie communale n°1 en direction de la croix de Mouze.
- Réfection des enrobés sur une partie du chemin de l'Ermitage.
- Réalisation d'un drain le long de la voie communale n°11 chemin du Moyet, avec revêtement en enrobé sur la partie qui s'est affaissée.
- Réfection d'une canalisation à la jonction de la route du Moyet et la VC n°1

Les élus acceptent l'ensemble des travaux programmés et prévus au budget pour la somme de 31 000€.

3/ Point sur l'activité et la situation financière du centre de soins de Chatte

Actuellement le centre de soins de Chatte dont Bessins et 9 autres communes adhèrent, connaît une situation financière qui se dégrade.

Compte tenu de l'utilité du centre de soins pour les familles, les élus acceptent, comme l'ensemble des communes adhérentes, de participer ponctuellement au redressement de la situation, notamment en recrutant un responsable de service indispensable pour le développement de l'activité.

4/ Des informations sont données par Monsieur le Maire aux élus concernant l'entretien des chemins ruraux.

Ainsi, il est rappelé que pour faciliter l'entretien du réseau d'eau et aussi pour permettre l'intervention sur les lignes téléphoniques ou électriques, en cas de nécessité, de panne, la commune réalise l'entretien, fauchage, débroussaillage de quelques chemins ruraux)

Après discussion concernant l'entretien du chemin rural du Moyet, les élus à l'unanimité, donne leur accord pour assurer l'entretien (fauchage et débroussaillage) deux fois par an de ce chemin allant du ruisseau du Moyet à la voie communale n°11. Celui-ci est nécessaire pour l'intervention du réseau électrique et aussi pour faciliter la desserte d'une maison d'habitation.